









# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Direction régionale France Travail Pays de la Loire

Nantes, le 25 avril 2024

# **ENQUÊTE BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE 2024**

### LES INTENTIONS D'EMBAUCHE SE MAINTIENNENT A UN HAUT NIVEAU EN 2024

Martine Chong-Wa Numéric, Directrice Régionale de France Travail Pays de la Loire, André Martin, vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge de l'emploi et de la formation et Urwana Querrec Halléguen, secrétaire générale pour les affaires régionales ont présenté à la presse les résultats de l'étude 2024 Besoins en main-d'œuvre des entreprises, ainsi que le dispositif associé, « 1 emploi = 1 formation » pour répondre à ces besoins. Michel Langlois, représentant ARML et Bruno Mousset, président de Cheops en Pays de la Loire ont également pu témoigner de la synergie des actions menées par le réseau pour l'emploi. Pascale Lévêque, gérante de plusieurs sociétés de la Boulangerie Ange au Mans est venue témoigner de cette nouvelle politique de formation, directement tournée vers les besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi, visant 100 % d'insertion professionnelle.

Les résultats révèlent que les employeurs des Pays de la Loire envisagent 189 061 embauches en 2024. Cette édition incarne l'engagement de France Travail en tant qu'opérateur de l'État, soutenant activement les actions régionales portées par le réseau pour l'emploi.

Malgré une légère baisse, les intentions d'embauche se maintiennent à un haut niveau en 2024.

189 061 intentions d'embauche en 2024 : c'est, selon l'enquête « Besoins en Main-d'Œuvre », réalisée chaque fin d'année par France Travail, le nombre de projets de recrutement envisagés par les employeurs ligériens. 32,7% des établissements de la région se déclarent ainsi prêts à embaucher en 2024.

En octobre, novembre et décembre 2023, plus de 91 000 entreprises ligériennes ont été interrogées concernant leurs intentions d'embauche pour l'année 2024. L'analyse des 21 000 réponses permet de recenser les métiers les plus recherchés, ainsi que les principales difficultés de recrutement rencontrées par les employeurs.

Après avoir atteint un pic historique en 2020, le nombre de projets de recrutement se maintient à un niveau élevé en Pays de la Loire. Ainsi, l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre annonce une baisse globale de -7,6% des intentions d'embauche en 2024 par rapport à 2023. Cependant, celles-ci restent plus élevées que celles enregistrées lors des éditions BMO 2019 et antérieures.

Plus des deux tiers des projets de recrutement envisagés en 2024 sont pérennes, dans un contexte d'augmentation des projets saisonniers.











### Des recrutements toujours jugés difficiles et une progression des projets saisonniers

Des disparités apparaissent au sein des différents secteurs économiques. L'industrie agroalimentaire est le seul macro-secteur à anticiper en 2024 une hausse de ses projets de recrutement (+8,3%). Tous les autres secteurs affichent une diminution de leurs intentions d'embauche, avec, en premier lieu, celui de la construction (-20,6%). Suivent ensuite le commerce (-11,1%), l'agriculture (-9,5%) et les services (-7,2%). L'industrie manufacturière enregistre une baisse plus modérée (-1,3%).

Dans ce contexte de baisse des intentions d'embauche, les tensions de recrutement régressent, tout en restant à un niveau élevé. Après avoir atteint un pic historique de 68,8% en 2023, le taux de tension s'établit à 59,7% en 2024, soit une diminution annuelle de -9,1 points. Ainsi, près de six projets de recrutement sur dix sont encore jugés difficiles par les employeurs ligériens.

Comme les années passées, la construction affiche les plus fortes tensions : 76,6% malgré une baisse de -7,9 points par rapport à l'édition 2023. Les autres secteurs connaissent également une détente de leurs difficultés de recrutement. Cette baisse est particulièrement marquée dans l'industrie manufacturière (62,2%, soit -12,3 points) et le commerce (49,0%, soit -15,6 points). Les services, avec un taux de tension de 60,7%, enregistrent une diminution de -7,8 points, suivis par l'agriculture et l'industrie agroalimentaire avec 55,8% (soit -6,7 points).

Parmi les 189 061 intentions d'embauche prévues par les employeurs en 2024, plus de 62 300 le sont dans le cadre d'une activité saisonnière, soit 33,0% des projets de recrutement. Après plusieurs années de baisse, la part des recrutements saisonniers repart à la hausse en 2024 dans les Pays de la Loire, avec une progression de +4,2 points.

André Martin, Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire a souligné « Face à la pénurie de compétences, la Région fait le choix de réformer sa politique de formation professionnelle continue. Un levier décisif pour le plein emploi. Concrètement, chaque formation financée par la Région sera directement liée à une intention d'embauche préalable. C'est un système « gagnant/gagnant » : pour le demandeur d'emploi, c'est la garantie d'être formé avec un emploi à la clé ; pour l'entreprise, c'est l'assurance de trouver un collaborateur spécifiquement formé ; et pour le contribuable, c'est la certitude que chaque euro d'argent public dépensé l'est à bon escient. La Région et les opérateurs du réseau pour l'emploi collaborent main dans la main pour déployer « 1 emploi = 1 formation » auprès des employeurs ligériens. Grâce à l'enquête BMO 2024, ils vont pouvoir aller plus loin. Comment ? Parmi les 21 000 employeurs qui ont répondu à l'enquête BMO, ceuc qui ont déclaré une intention d'embauche seront recontactés pour leur proposer de mobiliser « 1 emploi = 1 formation » ».

Martine Chong-Wa Numeric, Directrice régionale France Travail Pays de la Loire a pu mettre en lumière : « Je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux 21 000 employeurs de la région qui ont participé à notre enquête cette année. Je veux souligner 4 enseignements essentiels de l'enquête 2024 : les intentions d'embauche restent à un niveau historiquement haut avec près de 190 000 intentions d'embauche.

Retrouvez l'actualité France Travail Pays de la Loire sur : <a href="https://www.francetravail.fr/region/pays-de-la-loire/">https://www.francetravail.fr/region/pays-de-la-loire/</a>

X: https://twitter.com/FTravail PDL

#### **CONTACTS PRESSE**

Caroline KOHLER-MORAULT – attachée de presse - 06.17.21.54.99 - <u>caroline.kohler-morault@francetravail.fr</u> Charlène BOZEC - responsable communication – 06.35.45.08.63 – <u>charlene.bozec@francetravail.fr</u> Gwenola Cariou-Huet - Région Pays de la Loire -06 82 80 18 92— <u>gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr</u>











67% des ces besoins sont pérennes, les employeurs pressentent près de 60% de difficultés de recrutement et 54% de ces difficultés sont en liens avec un déficit de compétences. Ce qui vient appuyer le travail de la région et du réseau pour l'emploi avec un emploi = une formation. »

Urwana Querrec Halléguen, Secrétaire Générale pour les affaires régionales a conclu par : « la feuille de route des services de l'État en région est claire : il nous appartient de poursuivre notre engagement pour répondre aux besoins de recrutement des employeurs et pour favoriser le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Avec la loi Plein emploi du 18 décembre 2023, qui positionne France Travail d'abord comme l'animateur d'un réseau, le réseau régional pour l'emploi, l'État a adapté ses méthodes et sa doctrine aux temps présents. Ainsi, en 2024, nous pouvons continuer à être ambitieux pour atteindre l'objectif du plein emploi, incluant pleinement les publics les plus éloignés.»

Retrouvez l'ensemble des résultats régionaux et départementaux sur l'Observatoire de l'emploi des Pays de la Loire Pour les Pays de la Loire : <a href="https://www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr/rubrique/les-besoins-en-main-doeuvre">https://www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr/rubrique/les-besoins-en-main-doeuvre</a> Le site institutionnel des résultats de BMO : <a href="https://statistiques.francetravail.org/bmo">https://statistiques.francetravail.org/bmo</a>

#### À propos de France Travail :

France Travail a remplacé Pôle Emploi au 1er janvier 2024.

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, dont 48 en région Pays de la Loire, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.

#### À propos du Région des Pays de la Loire :

La Région conduit la politique formation professionnelle des demandeurs d'emploi en Pays de la Loire. À ce titre, pour l'année 2024, elle mobilise un budget de 130 millions d'euros, permettant à 21 200 demandeurs d'emploi de se former aux métiers qui recrutent. Elle le fait en étroite collaboration avec les représentants des branches professionnelle, et les opérateurs du réseau pour l'emploi (France Travail, Missions locales, CAP Emploi). Elle accompagne les entreprises apprenantes, qui se mobilisent pour accueillir les ligériens qui se forment (demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, apprentis).

Retrouvez l'actualité France Travail Pays de la Loire sur : <a href="https://www.francetravail.fr/region/pays-de-la-loire/">https://www.francetravail.fr/region/pays-de-la-loire/</a> **X** : <a href="https://twitter.com/FTravail\_PDL">https://twitter.com/FTravail\_PDL</a>

#### **CONTACTS PRESSE**

Caroline KOHLER-MORAULT – attachée de presse - 06.17.21.54.99 - <u>caroline.kohler-morault@francetravail.fr</u> Charlène BOZEC - responsable communication – 06.35.45.08.63 – <u>charlene.bozec@francetravail.fr</u> Gwenola Cariou-Huet - Région Pays de la Loire -06 82 80 18 92— <u>gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr</u>











#### À propos de l'entreprise de boulangerie et restauration rapide Ange au Mans

Crée en 2015 par Pascale Lévêque et appartenant au réseau de franchisés comptant 250 boutiques en France. Ange recense 9 établissements en Sarthe et une prochaine ouverture à Allonnes en 2024. Madame Pascale Lévêque sollicite les différents services du réseau pour l'emploi avec une réelle proximité avec les centres de formations pour combler les besoins en recrutement de l'entreprise. L'apprentissage est une valeur forte pour l'entreprise et entretien des relations de proximité avec les acteurs pour accompagner les salariés dans le développement de compétences.

Retrouvez l'actualité France Travail Pays de la Loire sur : <a href="https://www.francetravail.fr/region/pays-de-la-loire/">https://www.francetravail.fr/region/pays-de-la-loire/</a> X : <a href="https://twitter.com/FTravail\_PDL">https://twitter.com/FTravail\_PDL</a>

#### **CONTACTS PRESSE**

Caroline KOHLER-MORAULT – attachée de presse - 06.17.21.54.99 - <u>caroline.kohler-morault@francetravail.fr</u> Charlène BOZEC - responsable communication – 06.35.45.08.63 – <u>charlene.bozec@francetravail.fr</u> Gwenola Cariou-Huet - Région Pays de la Loire -06 82 80 18 92— <u>gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr</u>